

Compte rendu de l'inter Syndicale des informaticiens CNAMTS et CTI du 3/10/11

M. Moreau responsable CGT/CNAMTS a fait une présentation du scénario actuel SDSI et des inquiétudes des informaticiens de la CNAMTS, notamment sur la fermeture des sites, la modification des conditions de travail, la mise en place du service 24H/24H, la nomination de M. Onado stoppée pour le poste de directeur à la DIAP, la charge de travail durant les périodes transitoires. Il a précisé que cette rencontre devait donner des perspectives sur les choix à venir. 70 personnes ont échangé sur le niveau d'information entre les <> organismes et débattu sur des actions à mener. Tous les CTI étaient présents. D'entrée, Les syndicats CNAMTS ont tenu à préciser que **la grève très suivie du 28/06/11**

à marquer un temps d'arrêt sur l'avancée des projets SDSI, elle a inquiété les directions. Les fermetures prévues des 4 sites ½ CNAMTS sont passées à 1 seul.

Les temps forts à venir seront les 13/10/11 (présentation du SDI au CE/CNAMTS), le 14/10/11 (réunion nationale des CHS/CTI CNAMTS), le 26/10/11 (CE/CNAMTS).

Par ailleurs, des représentants syndicaux CGT – FO/SNFOCOS – CFDT siégeant à l'UCANSS étaient présents. Ils ont été très attentifs aux revendications, et appuyé sur les mobilisations à venir. Plus les mobilisations seront fortes, plus le poids syndical sera décisif sur les négociations.

La parole a été donnée aux participants afin d'évaluer le niveau d'information de chaque site.

CNAMTS Pôle Ouest

Nantes/Tours/Angers/Rennes : Réunion hebdomadaire des élus

CNAMTS CEN - Le D.P. est très pessimiste sur l'avenir de leur métier, surtout sur la pérennité du CEN. Il nous informe que la migration des serveurs prévue le 14/10/11 vers le CTI SUD sera réalisée vers le CTIGE. Sur le site de Villeneuve d'Ascq, 5 personnes restent sur site, les autres doivent trouver autres choses, pas question de télétravail

CNAMTS Toulouse - Une rencontre avec la Député a eu lieu.

CESTIF - Augmentation des couloirs à effectifs constants. Il y a des négociations en cours pour le départ de certains agents.

CNAMTS Valence - Réunion hebdomadaire du Pôle Rhône/Alpes. Valence devrait être regroupé vers Lyon, la mission accompagnement et déploiement disparaît. Actuellement, pas de travail.

CTI PACAC - Perte du régime général, ils vont accueillir les CGSS et les régimes partenaires.

CTI NPNP - Forte mobilisation le 28/06/11. Récupération des missions Diadème et informationnel. M. Onado veut avancer vite et anticipe le SDSI. Des contacts sont pris avec le CTI SUD pour la montée en charge diadème des organismes des CTIGE et BPL. Le personnel est inquiet pour leur avenir. Problème des métiers systèmes/DBA

CICOA - La directrice veut avancer sur leur future mission (supervision). Le personnel est inquiet sur cette mission.

CTIRAA - Pas de mobilisation du personnel.

CTIGE - L'intégration des serveurs du CEN n'était pas prévue, Questions du personnel sur les maintenances serveurs. Quid de l'intégration d'1 seul couloir du CTI NPNP.

CTI SUD - Le personnel est très inquiet, les effectifs n'ont pas augmenté et la charge de travail est de + en + importante.

CTI BPL - Perte de la production, orientation développement compta. Le personnel s'interroge que les facultés d'adaptation sur les nouveaux métiers.

CNAMTS Digon - Il n'y aura plus besoin des compétences systèmes, 10 agents sont concernés.

CNAMTS CNGR - Le CNGR ne bouge pas, par contre les 6 agents Sesam/vitale disparaissent, ils doivent aller ailleurs, pas question de télétravail.

CNAMTS DIAP Tours - 7 agents travaillent avec la DIAP/Evreux. Le + petit site, mais il ne bouge pas.

CNAMTS DIAP Evreux - Sur ce site, l'externalisation est en place (pour répondre au 24/24). La Ste THALES surveille la chaîne d'exploitation de nuit, si problème appel du personnel d'astreinte. Par ailleurs, la présence des prestataires est très importante. Les informaticiens DIAP ont une perte de l'outil et de la connaissance de l'informatique. Il y a presque autant de prestataires que d'agents CNAMTS !!

CNAMTS CSN Troyes - La garantie de l'emploi et de la non fermeture des sites est en danger. Le Métier Support ne va pas garder les missions support des centres de production. Une réorganisation est en cours.

Après ce tour d'horizon, le constat suivant a été fait : les directions des CTI avancent alors que le SDSI n'est pas encore finalisé. Le nombre des Sociétés de service qui travaillent pour la CNAMTS montre la volonté de diminuer les effectifs. La prise en charge du développement par des prestataires fait perdre les compétences acquises par le personnel informaticien de l'Assurance Maladie. Dans les CTI perdant la Production et sur les sites CNAMTS changeant de métiers, le personnel est très inquiet, notamment sur les métiers d'administration et exploitation.

Schéma directeur : L'expertise demandée par les syndicats CNAMTS est en cours. Une expertise du volet social peut-être demandé par les CE de chaque CTI. Actuellement les actions déjà menées en avance de phase peuvent entraîner **un délit d'entrave**.

Le SDSI doit être soumis à tous les CE des CTI (pour avis). Ce dernier sera soumis à chaque CE/CTI après validation (ou non) du SDSI par le CE/CNAMTS.

Régime des MINES : 4 informaticiennes étaient présentes (2 de Lens et 2 d'Alès) à notre rencontre. Suite à un décret publié en septembre, ce régime rejoint le régime général. Suite à cette fusion, 70 informaticiens vont rejoindre la CNAMTS. Elles ont été très surprises de voir la situation déplorable de l'informatique, elles sont très très inquiètes.

Concernant les actions dans les CTI, il n'y a pas la même volonté d'agir. Des propositions de blocage de la production ont été faites, mais sans succès.

A l'issue de cette rencontre plusieurs points sont actés :

- **Avant le 14/10/11** : Chaque CE/CTI doit demander à leur direction les informations recueillies sur l'évolution du SDSI et les directives CNAMTS, ainsi que le plan de migration (déjà amorcé au CEN)

- **Le 14/10/11** (action coordonnée avec la migration CEN/CTIGE) : Appel à une journée d'action du personnel informaticien pour les revendications suivantes

- Maintien des missions pérennes
- Garantie des métiers sur place avec évolution des carrières
- Refus des fermetures des sites
- Refus de la mobilité géographique et/ou fonctionnelle sans réel volontariat comme le prévoit la Convention Collective Nationale et le droit.
- Maîtrise de l'outil informatique pour le personnel de l'A.M. avec arrêt de la sous traitance et de l'externalisation

- **Début Novembre** : Nouvelle rencontre inter-syndicale CNAMTS/CTI (si possible)

- **Novembre le 26/11/11** : Voir pour une nouvelle action

- Création d'un outil pour permettre les échanges CNAMTS/CTIs